



FORMATION CONTINUE E.S.A. PURPAN

N° :73 31 00105 31

BULLETIN D'INSCRIPTION

A renvoyer par courrier ou fax à

*Madame Argentine VIDAL
Ecole Supérieure d'Agriculture de Purpan
75 voie du TOEC
31076 TOULOUSE CEDEX 3
Fax : 05 61 15 30 60*

Formation(s) retenue(s)

☐ STAT 1	Date :	☐ Session 1	<i>Prix TTC : (non assujetti TVA)</i>
		☐ Session 2	
☐ STAT 2	Date :	☐ Session 1	<i>Prix TTC : (non assujetti TVA)</i>
		☐ Session 2	

Participant

☐ **Monsieur** ☐ **Madame** ☐ **Mademoiselle**

Nom Prénom :

Coordonnées professionnelles :

Téléphone : **Fax :** **E-mail :**

Comment avez-vous eu connaissance de ces formations :

Entreprise

- **Société :** **N° SIRET :**
 Adresse :

Téléphone : **Fax :** **E-mail :**

... / ...

- **Correspondant de formation (destinataire de la convocation)**

☐ **Monsieur**

☐ **Madame**

☐ **Mademoiselle**

Nom Prénom :

Téléphone :

Fax :

E-mail :

Etablissement à facturer (si différent de l'entreprise)
--

**Société : N° SIRET :
Adresse :**

Téléphone : Fax :

Date, signature et cachet de l'entreprise :

INFORMATIONS

- Dès réception de votre bulletin d'inscription, il vous sera envoyé une "convention de formation" confirmant votre inscription.
- Pour que votre inscription soit définitive, vous devez renvoyer cette convention signée et accompagnée du règlement des frais d'inscription à l'ordre de l'ESA
- Tout stage commencé est dû intégralement.
- Les sessions peuvent être proposées plusieurs fois par an. Pour des raisons d'effectifs ou d'équilibre entre sessions, l'ESA PURPAN peut être amenée à des annulations ou à des reports. Les stagiaires inscrits pourront reporter leur stage ou bien l'annuler sans frais.
- L'annulation de la participation d'un stagiaire est pénalisante pour l'organisation du stage. En cas d'annulation tardive (moins de 10 jours avant le début du stage), l'ESA PURPAN se réserve le droit de facturer des frais d'annulation pouvant se monter jusqu'à 50% du prix du stage).